

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 JANVIER 2013**

Délibération  
n° 2013.01. 15.B

**Programmation  
Fonds Social  
Européen (FSE) 2013 :  
inscription des  
dépenses d'animation  
du PLIE dans le cadre  
de la subvention  
globale FSE**

**LE VINGT QUATRE JANVIER DEUX MILLE TREIZE à 16h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 janvier 2013**

**Secrétaire de séance** : Denis DOLIMONT

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 JANVIER 2013**

**DELIBERATION  
N° 2013.01. 15.B**

POLITIQUES SOLIDAIRES / FSE

Rapporteur : Monsieur le Président

**PROGRAMMATION FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) 2013 : INSCRIPTION DES DEPENSES  
D'ANIMATION DU PLIE DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE FSE**

Le conseil communautaire a décidé de solliciter la gestion d'une convention de subvention globale afin de mettre en œuvre les opérations entrant dans le cadre du protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi pour la période 2011-2013.

Les opérations inscrites dans le cadre de la programmation pluriannuelle doivent aboutir à l'équilibre des montants engagés tant en crédits européens qu'en crédits des partenaires nationaux du PLIE : le GrandAngoulême, les communes, les CCAS, le département de la Charente.

L'animation du PLIE fait l'objet d'une opération inscrite dans ce contexte. Les dépenses sont constituées des salaires de l'équipe du PLIE ainsi que des coûts d'accès à la base de données ABC PLIE. Ces dépenses prévisionnelles s'élèvent à 43 265 € pour l'année 2013.

Cette opération est financée entièrement par le GrandAngoulême sans mobiliser de crédits FSE. Les crédits du GrandAngoulême ainsi mobilisés servent de contrepartie au FSE pour l'équilibre financier de la subvention globale.

Aussi, il convient dans le cadre de la convention de subvention globale FSE 2011 2013 d'inscrire ces dépenses d'animation en contrepartie des crédits FSE à mobiliser ultérieurement.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le projet animation PLIE 2013

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à déposer le dossier auprès du service instructeur

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions et avenants à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**28 janvier 2013**

**Affiché le :**

**28 janvier 2013**